



Brevet de Technicien Supérieur Agricole Technico-Commercial

Formation de niveau III

Objectif de la formation

Se former :

- à la connaissance de l'entreprise et de ses produits
- à la participation et à l'élaboration de la stratégie commerciale de l'entreprise
- à l'organisation de l'activité commerciale et à l'animation d'une équipe
- à la mise en œuvre de la stratégie commerciale de l'entreprise
- à la communication interne et externe de l'entreprise

Débouchés

Responsable commercial
Chef de secteur
Chef de rayon

Technico-commercial spécialisé
Animateur de ventes

Publics visés

Toute personne, adulte, quelle que soit sa situation professionnelle, qui souhaite acquérir le niveau Bac + 2

Conditions d'accès

Avoir au minimum 18 ans et avoir quitté le système scolaire depuis au moins un an
Remplir les conditions réglementaires spécifiques du BTSA
Satisfaire aux tests de recrutement et à l'entretien de motivation

Période de réalisation

D'août à Juin

Examen

Les modalités d'obtention du diplôme :

Le diplôme est délivré à l'issue d'épreuves terminales dont la soutenance d'un rapport de stage.

EPLEFPA Etienne Restat

C.F.P.P.A

Route de Casseneuil
47110 Ste Livrade sur Lot
E.mail : cfppa@ste-livrade.org

Téléphone : 05.53.40.47.40

Télécopie : 05.53.40.47.41

Site : <http://www.ste-livrade.org/cfppa>



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
ET DES AFFAIRES RURALES



Architecture de la formation

Enseignement Général

- D 1.1 : Mathématiques appliquées - statistiques
- D 2.1 : Langue vivante
- D 2.2 : Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- D 3.1 : Sciences économiques, sociales et juridiques

Enseignement spécifique à l'option

- D 3.2 : Gestion
- D 3.3 : Economie d'entreprise
- D 4.11 : Mercatique
- D 4.12 : Transactions commerciales
- D 4.13 : Compléments technique et commercial en langue vivante 1

Modules de spécialités (choix d'une spécialité parmi les 5)

- D 4.2 : *Produits alimentaires*
 - D 4.21 : Connaissances scientifiques et technologiques fondamentales
 - D 4.22 : Technologie appliquée
 - D 4.23 : Economie et techniques commerciales de la spécialité
 - D 4.24 : Projet commercial et actions professionnelles
- D 4.3 : *Boissons, vins et spiritueux*
 - D 4.31 : Connaissances technologiques et technologies appliquées
 - D 4.32 : Technologie des produits
 - D 4.33 : Economie et techniques commerciales de la spécialité
 - D 4.34 : Projet commercial et actions professionnelles
- D 4.4 : *Agrofournitures*
 - D 4.41 : Connaissances technologiques et technologies appliquées
 - D 4.42 : Economie et techniques commerciales de la spécialité
 - D 4.43 : Projet commercial et actions professionnelles
- D 4.5 : *Produits d'origine forestière*
 - D 4.51 : Connaissance des produits
 - D 4.52 : Mobilisation des produits d'origine forestière
 - D 4.53 : Economie et techniques commerciales de la spécialité
 - D 4.54 : Projet commercial et actions professionnelles
- D 4.6 : *Végétaux d'ornement*
 - D 4.61 : Connaissance des végétaux, des animaux de compagnie, des fournitures, des matériels et équipements
 - D 4.62 : Technologie des produits
 - D 4.63 : Economie et techniques commerciales de la spécialité
 - D 4.64 : Projet commercial et actions professionnelles

Stage pratique : 8 semaines en milieu professionnel